



# DECISIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 SEPTEMBRE 2017

## Le vingt-huit septembre deux mille dix sept

Le conseil municipal de la commune de SURY LE COMTAL (Loire) s'est réuni en session publique au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, en date du 20 septembre 2017, sous la présidence de Monsieur Le Maire.

**PRESENTS** : Mmes et Mrs MARTIN Y. - MAZET J. - BERNARD R. - BOASSO J.M. - HAREUX T. - BONNET S. Adjoints PINATEL M-C. - MICHEL G. - MERIDJI K. - YAVAZ Z. - LEWER A. - MATILLON P. - FAURE L. - BRESSET P. - FRERY P. - DOLE L. - KRAFFT N. - JACQUEMOND M. - CHAMPAVERT Y - THEVENON V. - BERNARD L. - DE VERON D. - FURNON R. - FOREST T. Conseillers Municipaux.

**ABSENTS EXCUSÉS** : THERRAT M.T pouvoir à MICHEL G. - GUILLERM Y. pouvoir à HAREUX - LANCELEVÉE N. pouvoir à FOREST T. - SZNYCER F. pouvoir à FURNON R.

**ABSENTS** : FOURNEL I.

### **Nombre de conseillers**

<b>En exercice</b>	<b>29</b>
<b>Présents</b>	<b>24</b>
<b>Votants</b>	<b>28</b>

**Secrétaire élu** : BERNARD Renée

Début de la séance : 20H03

### **Délibération n° 2017/28/09/72**

#### **Instauration du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire à la majorité des membres avec 21 voix pour, 5 abstentions et 2 voix contre décide :

- D'instaurer un régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel versé selon les modalités définies ci-dessus. Les dispositions de la présente délibération prendront effet au 1<sup>er</sup> janvier 2018.
- D'autoriser le Maire à fixer par arrêté individuel le montant perçu par chaque agent au titre des composantes de cette prime, dans le respect des principes définis ci-dessus.
- De prévoir et d'inscrire au budget les crédits nécessaires au versement de cette prime.
- D'abroger les délibérations antérieures déterminant les modalités d'octroi du régime indemnitaire pour les cadres d'emploi visés dans la présente délibération uniquement.

### **Délibération n° 2017/28/09/73 Mise à jour du tableau des effectifs**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 22 voix pour et 6 abstentions décide :

- D'adopter le nouveau tableau des effectifs, tel qu'annexé au présent rapport.
- De dire que les crédits sont inscrits au budget primitif de la commune – exercice 2017.

### **Délibération n° 2017/28/09/74**

### **Convention de mise à disposition des services d'une commune membre pour des missions concernant l'entretien de voirie d'intérêt communautaire**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention de mise à disposition des services d'une commune membre pour des missions concernant l'entretien de voirie d'intérêt communautaire.

### **Délibération n° 2017/28/09/75**

### **Groupement d'achat avec le SIEL pour l'achat d'électricité et gaz**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide.

- D'approuver la convention constitutive du groupement de commandes pour l'achat d'électricité et de gaz
- D'autoriser M. le Maire à signer la convention constitutive du groupement après éventuelles adaptations pour tenir compte des observations qui pourraient être formulées par les services de l'Etat
- D'autoriser M. le Maire à signer toutes pièces, à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.
- De décider que les dépenses en résultant seront imputées sur le budget de l'exercice correspondant.

### **Délibération n° 2017/28/09/76**

### **Rachat de deux abris voyageurs et demande de fonds de concours auprès de Loire Forez Agglomération.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'approuver le maintien de l'abri en place et le devis de rachat pour un montant de 1 000 € HT,
- De décider de constituer un dossier pour bénéficier d'un fonds de concours auprès de Loire Forez Agglo,
- de charger M. le Maire de signer le devis se rapportant au rachat de l'abri voyageurs, la convention à passer avec Loire Forez Agglomération pour le versement du fonds de concours et tous les documents se rapportant à ce dossier.

### **Délibération n° 2017/28/09/77**

### **Demande d'autorisation de travaux dans un ERP « Espace Grenette » 19, rue Grenette.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer et signer le dossier accessibilité aux ERP pour « Espace GRENETTE » 19, rue Grenette.

### **Délibération n° 2017/28/09/78**

### **Demande d'autorisation de travaux dans un ERP « Espace Rencontre » 31, rue Grenette.**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à déposer et signer le dossier accessibilité aux ERP pour l'« Espace Rencontre » 31, rue Grenette.

### **Délibération n° 2017/28/09/79**

### **Communauté d'agglomération Loire Forez– Rapport d'activités année 2016**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- De prendre acte du rapport d'activités de l'année 2016, de la Communauté d'agglomération Loire Forez.

### **Délibération n° 2017/28/09/80**

### **Statuts modifiés de la Communauté d'agglomération Loire Forez 2017**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 21 voix pour, 5 abstentions et 2 voix contre décide :

- D'approuver les modifications proposées dans le projet de statuts ci-annexé.

**Délibération n° 2017/28/09/81**  
**Convention d'occupation des locaux. « Convention cadre »**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'approuver la convention cadre annexée
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Délibération n° 2017/28/09/82**  
**Dénomination du nouveau Groupe Scolaire**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide

- D'approuver la convention de servitude entre la commune de Sury le Comtal et ENEDIS
- D'autoriser Monsieur le Maire ou son représentant à signer la convention

**Délibération n° 2017/28/09/83**  
**Fonds de concours – Loire Forez Agglomération**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De donner un avis favorable à cette proposition
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Délibération n° 2017/28/09/84**  
**Budget de la commune - Décision modificative n° 3**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la décision modificative n° 3 – Budget de la commune – Exercice 2017.

**Délibération n° 2017/28/09/85**  
**Dissolution du budget Bâtiment industriel**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- D'approuver la dissolution du budget du bâtiment industriel au 31/12/2017
- De reprendre le résultat au budget de la commune
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Délibération n° 2017/28/09/86**  
**Reprise du résultat Bâtiment industriel**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à l'unanimité des membres décide :

- De reprendre le résultat de 259 484,64 € par le budget de la Commune au 1<sup>er</sup> janvier 2018
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

**Délibération n° 2017/28/09/87**  
**Don aux victimes de l'ouragan IRMA**

Le Conseil Municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire et en avoir délibéré à la majorité des membres avec 26 voix pour et 2 abstentions décide :

- De verser un don de 1 000 € à Fondation de France
- D'autoriser M. Le Maire ou son représentant à signer tout document afférent à ce dossier.

Prochaine séance du conseil municipal : 16 novembre 2017

Fin de la séance : 21H58

Sury Le Comtal, le 05 octobre 2017

Le Maire,  
Yves MARTIN